



Paielement par carte bancaire sur internet

Par **manouchka_1972**, le **08/07/2009** à **14:45**

Bonjour, le fournisseur internet ALICE me reclame 3 factures que j'ai déjà payé au cours de l'année pretextant ne pas avoir de trace du paiement de celles-ci. ces paiements ont été payés par carte bancaire via internet suite à quoi Alice m'avait remis ma ligne internet à chaque fois. Ces factures avaient été prélevées sur mon compte et rejetées pour manque de provision mais régularisées par carte bleue sur internet. Alice me dit aujourd'hui qu'ils n'ont aucune trace de ces paiements et me reclame les sommes ou des justificatifs de ma part. Ces paiements ont été réalisés avec carte bleue de ma famille n'ayant moi même pas de carte bleue. Je ne comprends pas comment Alice prétend ne pas avoir de trace de ces paiements alors qu'ils ont été effectués?

Par **CHARBIT Candice**, le **08/07/2009** à **15:47**

Bonjour, Si vous avez réglé par carte bancaire, vous en avez nécessairement la trace (cf sommes prélevées sur le compte bancaire de la personne ayant effectué le paiement). Vous pouvez leur écrire et joindre la copie de ces relevés bancaires attestant du paiement des factures. Cordialement.

Par **manouchka_1972**, le **09/07/2009** à **00:20**

oui c'est ce qu'ils m'ont dit de faire et je les ai retrouvés par contre je ne supporte pas la façon dont ils m'ont traitée de menteuse me déclarant "Non madame vous n'avez pas payé!!!". De plus comment un paiement par carte bleue sur internet à une entreprise telle que alicé peut-il

ne pas laisser de trace???? Chaque transaction réalisée par carte bleue laisse automatiquement une trace ??? . Alice a bien encaissé cet argent alors pourquoi me dise-t-il ne pas en avoir la trace ; cela me met hors de moi. je n'ai eu que des problèmes avec ce fournisseur d'accès internet et vais résilier mon contrat sur le champs. rnC'est à eux de savoir d'ou vient l'argent qu'il recoive et pas à leur client de se justifier suite à des propos insultants et irrespectueux.

Par **Johnbrego_old**, le **11/09/2009** à **17:09**

Bonjour Manoucka, rnSi tu n'as pas de carte bleue à ton nom, ton paiement qui à été enregistré au nom du titulaire de la carte bleue est différend de celui de ton abonnement . rnIl se servent de Ton N° de téléphone .. et par là ton nom pour t'identifier . d'où le Malentendu.rnEnvoie tes preuves à Stéphanie Joëlle a LAR ,directrice des abonnements a MARSEILLE.rnEtant abonné chez alicia depuis 5 ans , j'ai eu tout comme toi des soucis, mais en règle générale pour mon cas personnel ils ont toujours été corrects et ça s'est toujours réglé relativement facilement , même si c'est pas toujours la panacée .